

Pendant **50**

**ANS** Le  
**PERRY DAVIS'**  
**Pain**  
**Killer**

A démontre sa merveilleuse puissance pour **TUER les DOULEURS INTERNES et EXTERNES.** Rien d'étonnant donc qu'il se trouve sur

- Les Tablettes du Médecin
- Le Buffet de la Mère
- La Malle du Voyageur,
- Le Havresac du Soldat
- Le Coffre du Matelot

- La Selle du Cowboy
- L'Etable du Paysan
- Le Bagage du Vélocipédiste
- La Cabane du Colon
- Le Panier du Sportsman

DEMANDEZ LA NOUVELLE  
**GRANDE BOUTEILLE de 25c.**

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1892—Arrangement pour la saison d'été—1892

Le et après lundi, le 27 juin 1892 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis (accommodation).....	24.18
Pour Lévis (Express).....	1.49
Pour Lévis (accommodation).....	9.05
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation].	10.38
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	5.10
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).	22.24

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef  
 Bureau du chemin de fer.  
 Moncton. N. Bk., 27 juin 1892.

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE  
 CONTRE L'INCENDIE DE STANSTEAD  
 ET SHERBROOKE.**

Les membres de la dite Compagnie sont, par les présentes, avertis que les prélevés suivants ont été faits sur tous les billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 31 août 1892.

	Classe Agr.	Classe Com.
Sept. 15, '91,	$\frac{3}{4}$ par cent.	$\frac{1}{2}$ par cent.
Oct. "	$1\frac{1}{2}$ "	1 "
Nov. "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Déc. "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Jan. 15, '92,	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Fév. "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Mars "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Avril "	$1\frac{1}{2}$ "	1 "
Mai "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Juin "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Juil. "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Août "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "

Total, 7 par cent. 10 par cent.

Les dites impositions formant le 7 pour cent du montant original des billets déposés, dans la " Classe Agricole," et 10 pour cent sur les billets de la " Classe Commerciale," (déduction faite des endossements pour cancellation) sont, par les présentes, requises d'être payées au bureau de la compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé, sans délai.

Par ordre du Bureau,  
 GEO. ARMITAGE,  
 Secrétaire et Trésorier

Sherbrooke, 5 octobre 1892.

**NOTIONS D'AGRICULTURE**

PAR

**J.-E. FOULIOT**

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie. 60 cents par la malle.

N.B.—On le trouve chez les libraires de Québec.  
 19 mai, 1892, 1 an.

**CONDITIONS D'ABONNEMENT**

A LA

**GAZETTE DES CAMPAGNES**

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, au mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à  
 HECTOR A PROULX, Gérant